

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

N° 001/2026/OTR/CG/CDDI/DRLCF

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N°458/2026 du 16 février 2026, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de quatre-vingt-seize (96) conteneurs de diverses marchandises et soixante-dix-neuf (79) palettes de canettes vides en aluminium.

La vente aura lieu le mardi 10 mars 2026 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

Conditions de participation à la vente

1. La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
2. La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la section du contentieux de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port ;
3. Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
4. Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Étude de Me A. Modeste ABORY, Commissaire-Priseur, sis à Bè-Gakpoto, en face de la rue de l'hôtel NAPOLEON, Tél : 90 14 52 13/ 99 52 70 13.

Fait à Lomé, le 27 février 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN